

[Text]

Mr. Cassidy: I suppose, technically, library people are affected by the bill.

The Chairman: It is my opinion that library people are sufficiently objective that they will do their job well.

Mr. Cassidy: Thinking of the discussions last week . . . But frankly, I think we can bear that in mind, that they have a job to do.

The Chairman: Does anyone over here have any objection to that?

Mr. Tupper: I do not, Mr. Chairman, although I think I supported Mr. Cassidy in his viewpoint that I would very much like to know where the present bill falls short from what our present public servants' . . . rights and privileges available to them. I think, as I understand the bill, its intention is to give to our employees on the Hill, with certain restrictions, the same rights and privileges as public servants have.

The Chairman: May I, just for a moment, tell you why I am probably sitting here. About five, maybe six years ago, as a member of the Members' Services Committee, together with a member of the NDP and two members of the Liberal Party, neither of whom are with us now . . . One has passed away as a matter of fact. We started study on legislation because we could see the very real need for this kind of legislation on the Hill.

That particular effort got nowhere, and in the Parliament preceding this one it was revived and it was presented to the then Cabinet in a form that, at the time, those of us who were involved in it felt was satisfactory. And that was never acted upon by that particular Cabinet. Now we are in yet another Parliament and we finally have a bill before us. And I have been involved in bits and pieces of it for lo, these many years. So you will not get any of my opinions on what is taking place, because I am going to Chair the meeting objectively, but that is probably why I am here.

I have one problem, Mr. Tupper, with asking someone from the library to comment on shortfalls in the bill. If indeed there are shortfalls in the bill, I think they would indeed be brought to our attention by this list of witnesses or others who are coming before us. But I think to ask a member of the library research staff to make that presumption would be a bit much, Mr. Cassidy.

Mr. Cassidy: I would like to make two suggestions.

In the first place, if there is someone on the library staff who has some competence in terms of labour legislation and labour practices, then I suggest that they might look at the bill on a clause-by-clause basis, to see whether there were any questions that they thought ought to be raised by the committee but perhaps had been overlooked in the drafting. I do not think that . . .

The Chairman: That does not prejudice anyone.

Mr. Cassidy: And secondly, if instead of the word shortfalls, you were to use the word differences, then I think that is what Mr. Tupper meant, if I can be diplomatic. He or I might

[Translation]

M. Cassidy: Je suppose que techniquement les attachés de recherche de la Bibliothèque sont touchés par le projet de loi.

Le président: En ce qui me concerne, ils sont suffisamment objectifs pour bien faire leur travail.

M. Cassidy: Je n'ai pas oublié les discussions de la semaine dernière . . . nous pouvons en tenir compte, mais je pense qu'ils peuvent faire leur travail.

Le président: Quelqu'un s'y oppose-t-il?

M. Tupper: Non, monsieur le président, même si comme M. Cassidy j'aimerais bien savoir quelle est la différence entre ce que prévoit le projet de loi et ce dont jouissent actuellement l'ensemble de nos fonctionnaires . . . au niveau des droits et des privilèges. Si je comprends bien, le but du projet de loi au départ était de donner aux employés de la Colline, sauf quelques exceptions, les mêmes droits et privilèges dont jouissent les autres fonctionnaires.

Le président: Si vous le permettez, j'aimerais vous dire pourquoi je me trouve dans cette position ici aujourd'hui. Il y a environ cinq ou six ans, je faisais partie du Comité des services aux députés, avec un représentant du NPD et deux représentants du parti Libéral, lesquels ne sont plus avec nous . . . de fait, il y en a un qui est décédé. Nous avons entrepris l'étude d'une loi parce que nous pensions qu'elle répondait à un besoin réel sur la Colline.

Cette loi en particulier n'a pas eu de suites. Lors de la législature qui a précédé celle-ci, les efforts ont repris et la loi a été présentée au Cabinet sous une forme qui semblait acceptable à l'époque. Elle n'est pas allée plus loin cependant. Nous avons maintenant une nouvelle législature et nous sommes en présence de ce projet de loi. Je peux vous dire qu'au cours des années j'ai eu l'occasion d'en examiner plusieurs parties. Cependant, comme je dois maintenant assumer la présidence de ce Comité, je devrais garder mes opinions pour moi-même. Il reste que c'est probablement la raison pour laquelle je me trouve ici.

Il y a un point qui me préoccupe un peu, monsieur Tupper, pour ce qui est de demander à quelqu'un de la Bibliothèque de venir nous expliquer les lacunes du projet de loi. Si lacunes il y a, je pense qu'elles doivent être portées à notre attention par une série de témoins. Je pense que c'est aller trop loin que de demander à un attaché de recherche de la Bibliothèque de venir nous faire part de cette théorie, monsieur Cassidy.

M. Cassidy: J'aurais deux suggestions à faire.

D'abord, s'il y a quelqu'un de la Bibliothèque qui a des compétences particulières en matière de législation et de méthodes de travail, je pense qu'il pourrait nous aider à examiner le projet de loi article par article afin de voir s'il n'y a pas eu des omissions qui méritent d'être relevées. Je ne crois pas que le fait de . . .

Le président: Personne ne devrait s'y opposer.

M. Cassidy: Deuxièmement, je ne sais pas s'il faudrait parler de lacunes comme de différences, c'est ce à quoi faisait allusion tout à l'heure M. Tupper. Je pense que ce serait plus